



Joseph Dion Ngute le Premier Ministre a demandé à Paul Atanga Nji le Ministre de l'Administration territoriale de travailler de concert avec la Délégation générale à la sûreté nationale, pour renforcer les actions de police administrative, pour ce qui est du port du masque de protection dans les lieux publics.

«Le #covid19 circule toujours. Le port du masque de protection individuel reste obligatoire dans les espaces publics. J'ai réitéré aux Autorités municipales, la #Police et la #Gendarmerie nationale de veiller au respect de cette mesure de protection collective», ce tweet de Joseph Dion Ngute résume en quelque sorte l'une des recommandations qu'il a faites à ses collaborateurs du gouvernement, pour ce qui est de la lutte contre la pandémie du Coronavirus.

Il convient de rappeler que le Premier Ministre a présidé la réunion hebdomadaire du Comité interministériel, chargé d'évaluer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la Covid-19. Au cours de ladite réunion, le chef du gouvernement a instruit précisément au Ministre de l'Administration territoriale de se mettre avec la Délégation générale à la sûreté nationale, pour le renforcement des actions de police administrative, en ce qui concerne le port du masque.

Il faut rappeler que le port du masque fait partie des règles barrières édictées par l'Organisation mondiale de la santé, et présentées comme nécessaires pour éviter la

propagation du virus. Aussi Joseph Dion Ngute s'adressant cette fois-ci au Ministre de la Décentralisation et du Développement local a prescrit à ce collaborateur d'instruire les autorités municipales de veiller au port systématique du masque de protection dans les espaces publics relevant de leur compétence.

A l'heure actuelle, le Cameroun compte 18118 cas recensés à la date du 13 août 2020. Avec 16540 personnes guéries et 401 décès soit un taux de létalité de 2,1%. Ces données ont été révélées par le Dr Malachie Manaouda Ministre de la Santé.